

Académie d'Agriculture de France

Pour une gouvernance foncière agricole renouvelée, intégrée et décentralisée

Présentation du rapport du groupe de travail¹ en séance publique

28 mai 2025, 14h30-17h

À l'issue de trois ans de réunions du groupe de travail dont la majeure partie fut consacrée à l'audition de quelque trente-cinq acteurs de la gouvernance foncière, des agriculteurs aux élus en passant par les responsables d'organismes compétents, nous proposons un rapport restituant les principaux apports en quatre parties.

- I. Les évolutions majeures de la régulation foncière dans les années 1945-2000
- II. Au-delà des mots : le sens renouvelé de « foncier agricole » et « gouvernance »
- III. Diagnostic sur la gouvernance foncière actuelle
- IV. Des perspectives d'avenir pour une gouvernance foncière renouvelée.

Pour éviter toute équivoque précisons que ce n'est pas l'ensemble des problèmes fonciers et agricoles qui est envisagé mais bien **la gouvernance entendue comme « le mode de pilotage de l'action publique en vue d'intégrer les usages d'un foncier multifonctionnel, source de tensions et d'enjeux »**

Partant d'un rappel des évolutions majeures de la régulation de l'accès à la terre depuis 1945 et d'une réflexion sur les conceptions du « foncier » et de la « gouvernance », ce rapport dresse un diagnostic de la situation actuelle marquée par complexification croissante des mesures et des organismes d'encadrement. Sur la base de ce diagnostic, **la quatrième partie du rapport formule une série de propositions pour une rénovation de la gouvernance foncière**. L'affirmation d'une vision commune de l'avenir de l'agriculture est posée en préalable indispensable de cette rénovation. Elle implique de redéfinir le métier d'agriculteur et suppose la reconnaissance de sa place dans la société ; elle suppose aussi de repenser l'association du capital et du travail, d'assurer le financement des nouvelles fonctionnalités de l'agriculture et donc de la transition agroécologique. Les recommandations avancées ont pour ambition de **promouvoir une gouvernance à la fois simplifiée et efficace**. Elle requiert une clarification des échelles territoriales de décision et d'intervention ; elle suppose de spécifier le rôle des parties prenantes en conjuguant initiatives locales, diversité des points de vue et harmonisation des orientations. Dans le contexte d'une gouvernance devenue plurielle et multi-niveaux, un dispositif d'ensemble est proposé en synthèse finale. (Voir programme au verso)

¹ **Membres du Groupe de travail** : Marcel Lejosne****, Marc Gizard***, Chantal Chomel**, Françoise Gérard**, Jean-Marie Séronie**, Hubert Bosse-Platière, Gérard Chouquer*, François Collart-Dutilleul*, Carole Hernandez-Zakine*, Bertrand Hervieu*, Jean-Pierre Jessenne*, Marie-Claude Maurel*, Nadine Vivier*.

* Section SHS ** Section Economie et politique ***Section Forêts et filière bois ****Section Productions végétales. *NB.* La présentation à plusieurs voix manifeste le fonctionnement authentiquement collectif du groupe. Coordonnateurs de la séance : JP Jessenne, MCMaurel.

Programme de la séance publique (28 mai 2025)

Au cours de la séance de présentation publique de ce rapport, le diagnostic et plus encore les propositions seront au cœur des interventions et des échanges.

Cette séance se déroulera en trois temps ménageant une représentation d'acteurs variés de la gouvernance foncière, du monde agricole et des échanges dans le cadre du groupe de travail².

Présentation. Jean-Pierre JESSENNE, Historien, professeur honoraire, Université de Lille, section 4*

Première partie : Les grandes lignes du rapport *Pour une gouvernance foncière renouvelée.* (14h35-15h30)

- *Diagnostic sur la gouvernance foncière actuelle.* Marie-Claude MAUREL, Géographe, directrice d'études honoraire, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Académie section 4*
- *Propositions pour une réforme : de l'émergence d'un nouveau contrat social agricole à une réorganisation institutionnelle et territoriale de la gouvernance foncière.* Carole HERNANDEZ-ZAKINE, docteure et consultante en droit de l'environnement, Académie section 4 *
- *Réflexions sur des enjeux socio-économiques cruciaux : statut du fermage, GFA territorial, répartition de la valeur...* Marcel LEJOSNE, agriculteur, membre du syndicat des propriétaires fonciers, Académie section 1*

Deuxième partie : Regards et commentaires croisés sur le rapport. (15h30-16h15)

- Un sociologue de la ruralité : *Bertrand HERVIEU*, ex-président adjoint du CGAAER, ex-président de l'INRA, Académie section 4* (*animateur de l'échange*)
- Un juriste praticien du foncier : Benjamin TRAVELY, notaire à Marcigny (Saône-et-Loire), membre de la section rurale de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat (CSN), Maître de conférences associé à l'Université de Bourgogne
- Un responsable des organismes agricoles : Roland BAUD, ancien directeur général de l'APCA et de la FN SAFER, Académie section 10*.

Troisième partie : Questions et débat (16h15-17h). *Conduite* : Chantal CHOMEL, ex-directrice des affaires juridiques Coop de France, secrétaire perpétuelle adjointe Académie, section 10*, Hubert BOSSE-PLATIERE, Professeur de droit rural à l'Université de Bourgogne, Académie section 4*.

² Tous les intervenants dans les auditions et les séances publiques sont invités à cette séance (à l'Académie ou à distance)

Complément pour information : Sommaire du rapport

TOME 1

<i>Avant-propos</i>	3
Résumé.....	5
Introduction	7
I. Les évolutions majeures de la régulation foncière dans les années 1945-2000.....	10
1.1. Conceptions et pratiques au temps de la modernisation agricole après 1945.....	10
1.2. Les transformations de la fin du 20 ^e siècle.....	11
1.3. La multiplication et l'amplification des enjeux.....	12
II. Au-delà des mots : le sens renouvelé de « foncier agricole » et « gouvernance ».....	19
2.1. Le foncier agricole : un objet à redéfinir pour une meilleure gouvernance.....	19
2.2. La gouvernance foncière : un mode de pilotage de l'action publique.....	22
III. Diagnostic sur la gouvernance foncière actuelle.....	28
3.1. La quadruple performance économique, sociale, environnementale et sanitaire de l'agriculture.....	28
3.2. La gouvernance foncière et le déclin du traditionnel contrôle des structures.....	29
3.3. La gouvernance foncière au défi des enjeux actuels	36
IV. Des perspectives d'avenir pour une gouvernance foncière renouvelée.....	45
4. 1. Un préalable indispensable à une réforme de la gouvernance : l'émergence d'une vision commune de l'avenir de l'agriculture.....	47
Redéfinir la place de l'agriculture dans notre société.....	50
Repenser l'association du capital et du travail en agriculture.....	51
Assurer le financement des transitions.....	53
4. 2. Les propositions de réforme de la gouvernance : pour une gouvernance unifiée, locale et globale, réellement représentative, et rationalisée.....	56
Pour une gouvernance foncière unifiée : le périmètre d'action de la gouvernance.....	56
Pour une gouvernance foncière décentralisée sous le contrôle de l'Etat : l'échelle de la gouvernance.....	57
Pour une gouvernance foncière représentative et participative : les parties prenantes de la gouvernance foncière agricole.....	59
Pour une gouvernance simplifiée : la rationalisation des instruments et des modes d'action de la gouvernance foncière agricole.....	61
Conclusion.....	67

TOME 2 : Annexe sous forme de fiches résumant les comptes rendus des auditions menées par le groupe et divers retours d'expériences.

NB. Une synthèse du rapport, en quatre pages, est également disponible.